

Mairie de VAUXRENARD (Rhône)
Arrondissement de Villefranche sur Saône

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers en exercice : 8 Présents : 6 Votants : 6	Date de la séance : 12 février 2024 Date de la convocation : 07 février 2024
Présents : MM. DENUELLE Sixte - DORY Sylvain - FOREST Daniel - GULGILMINOTTI Morgan - POURREYRON Cyril – Mme ROCHER Rollande Absents excusés : Mme PRELE Chrystel – M. SAVOYE Marc	

Le Conseil Municipal de la commune de VAUXRENARD dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Sixte DENUELLE, Maire.

Objet : Inscription du géosite des Aiguillettes dans le Geopark du Beaujolais

Monsieur le Maire présente l'avis de la commission sur la demande de classement de la Montagne des Aiguillettes » en géosite au sein du Geopark mondial UNESCO du Beaujolais.

Monsieur le maire demande au Conseil municipal de valider l'inscription du géosite des Aiguillettes dans le Geopark du Beaujolais.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à 5 voix Pour et 1 abstention

➤ **DE VALIDER** l'inscription du géosite des Aiguillettes dans le Geopark du Beaujolais.

Ainsi fait et délibéré à Vauxrenard, les jours, mois et an que sus dits.

Le Maire,

Sixte DENUELLE

